

CLERMONT
FÊTE SES
ÉTUDIANTS

CLERMONT STUDENT CUP

Règlement/Guide du participant

Jeudi 16 mars 2023

Stade Philippe Marcombes/Stade Universitaire



1 - Contexte de la Clermont Student Cup

À l'initiative de la Ville de Clermont-Ferrand, le dispositif Clermont fête ses étudiants a pour objectif d'accueillir et fédérer les étudiants tout au long de l'année universitaire. La Clermont Student Cup, challenge sportif inter-filières, s'inscrit dans ce dispositif en écho au temps fort de la rentrée universitaire.

Cette manifestation est organisée par la Ville de Clermont-Ferrand, l'Université Clermont Auvergne (service universitaire des activités physiques et sportives-SUAPS) et la ligue Auvergne Rhône Alpes de la Fédération française du sport universitaire (FFSU).

2 - Activités

Ce challenge sportif propose des activités accessibles aux sportifs comme aux non sportifs :

- Tournoi de basket 3x3
- Tournoi de foot 5x5
- Tournoi de volley 4x4
- Tournoi de rugby à toucher
- Tournoi de greenball 4x4
- Tournoi de balle aux prisonniers
- Tournoi de mölkky
- Handi-challenge
- Tournoi e-sport
- 800 mètres

Activités	Nombre de pers/ équipe	Nombre d'équipes max	Nombre de pratiquants max	Site
Basket 3x3	3 + 1 facultative	36	144	Stade Ph Marcombes
Foot 5x5	5 + 2 facultatives	12	84	Stade Ph Marcombes
Volley 4x4	4 + 1 facultative	20	100	Stade universitaire
Rugby à toucher	5 + 1 facultative	16	96	Stade universitaire
Greenball	4 + 1 facultative	24	120	Stade Ph Marcombes
Balle aux prisonniers	8 + 2 facultatives	10	100	Stade Ph Marcombes
Handi-challenge	4	16	64	Stade Ph Marcombes
E-sport (Mario Kart)	4	16	64	Stade Ph Marcombes
Mölkky	2	24	48	Stade Ph Marcombes
800 mètres	2	1 équipe/filière		Stade Ph Marcombes

3 - Planning prévisionnel général

La Clermont Student Cup se déroule le jeudi 16 mars 2023 au Stade Philippe Marcombes, 121 avenue de la Libération et au Stade universitaire, 15 bis rue Poncillon

Accueil général Stade Philippe Marcombes/Tribune

- **16 h : Vérification des inscriptions** (présence obligatoire des responsables de Team, responsables d'équipes et des participants) - Stade Philippe Marcombes (Tribune/salle Terrasse)
- **16h40 : Présentation de la Clermont Student Cup** (présence obligatoire des responsables de Team, responsables d'équipes et des participants) - Stade Philippe Marcombes (Tribune)
- **17h - 21h : Tournois** - Stade Philippe Marcombes/Stade universitaire
- **21h - 21h30 : Finales** - Stade Philippe Marcombes/Stade universitaire
- **21h45/22h : Remise des prix** - Stade Philippe Marcombes
- **22h30** : Fin de la manifestation

4 - Organisation générale de la compétition

4-1 Participation

Le challenge est ouvert aux étudiant.e.s qui suivent une formation dans un établissement d'enseignement supérieur du site clermontois (les étudiant.e.s des antennes d'enseignement décentralisées en Auvergne de l'UCA ne peuvent pas participer au dispositif).

Chaque participant doit disposer obligatoirement :

- **d'un justificatif de son statut d'étudiant**

et être en mesure de le présenter à tout moment à la demande de l'organisateur.

La FFSU fournit une licence événementielle aux participants inscrits pour leur permettre d'être couverts lors du tournoi.

4-1 Distinction Team/équipe

Il est nécessaire de bien distinguer :

- **La Team filière** qui est constituée de l'ensemble des joueurs des équipes qu'une filière va inscrire (donc de l'ensemble des joueurs qui se sont inscrits sous la même couleur)
- **Une équipe** qui est constituée du nombre de joueurs nécessaires à la participation à une activité et tous issus de la même filière

4-2 Responsable de Team filière

Chaque filière (représentée ou pas par un BDE ou un BDS) participant à la Clermont Student Cup doit **obligatoirement nommer une personne responsable de la Team** qui sera l'interlocuteur privilégié de l'organisateur avant, pendant et après la compétition. Il pourra être contacté concernant tous les points d'organisation de la compétition : inscription, prise d'informations, litiges, communication envers les étudiants de sa filière, remise des prix et remise/retour du trophée.

Il doit également organiser sa délégation en s'assurant qu'il y a bien **un responsable d'équipe (un capitaine)**, pour chacune des équipes inscrites pour sa filière.

4-2 Responsable d'équipe/capitaine

Chaque équipe participant à la Clermont Student Cup doit **obligatoirement nommer une personne responsable (un capitaine)** qui sera l'interlocuteur privilégié de l'organisateur avant et pendant la compétition pour tout ce qui concerne son équipe : inscription, prise d'informations, litiges et communication envers les étudiants.

Il doit également organiser son équipe en s'assurant que **chaque joueur** soit présent aux horaires fournis par l'organisateur et qu'il dispose de sa carte étudiante pour justifier de son statut.

Chaque participant à une épreuve sportive doit être obligatoirement inscrit en amont de la manifestation, selon la procédure indiquée dans le paragraphe suivant.

4-3 Inscriptions

Les inscriptions se font équipe par équipe dans la limite des places disponibles.

Les différents tournois se déroulant en même temps un étudiant ne peut s'inscrire que sur une seule activité parmi les 8 proposées.

Étape 1 : L'inscription en ligne sur <https://forms.gle/yoVLYt5mPXZYuXFq6>

Les équipes qui souhaitent participer doivent compléter le formulaire d'inscription en ligne **avant le mercredi 15 mars 2023 à 23h**. Cette procédure doit permettre de connaître les participants sur les différentes activités et d'organiser le tableau de chaque tournoi. Chaque équipe s'inscrit **sous les couleurs d'une unique filière (menu déroulant)**. L'inscription des équipes sur site à la dernière minute (auprès du FFSU sur le point accueil) s'effectuera en fonction des places disponibles.

La saisie du formulaire d'inscription en ligne est obligatoire pour valider la première phase d'inscription des équipes aux différents tournois.

Étape 2 : La signature de la charte de bonne conduite :

Pour valider l'inscription de son équipe, le responsable d'équipe devra dans un second temps retourner la charte signée qui lui aura été envoyée précédemment par mail. **Cette signature vaut engagement à ce que la charte soit respectée par l'ensemble des joueurs et joueuses de l'équipe ainsi que par les supporters de l'équipe. En conséquence, il s'assurera que joueurs, joueuses et supporters aient bien pris connaissance de cette charte.**

Étape 3 : La confirmation des inscriptions :

L'organisateur confirmera par mail l'inscription de chaque équipe avant le début du challenge. **Seule cette confirmation vaudra engagement définitif.**

Le nombre d'équipes que peut inscrire une filière sur une activité n'est pas limité dans un premier temps.

Toutefois, chaque activité est organisée avec un nombre maximum d'équipes accueillies.

Si le nombre total d'équipes inscrites sur une activité ne dépasse pas la capacité maximum d'accueil, toutes les équipes recevront la confirmation d'engagement.

Si le nombre d'équipes inscrites sur une activité dépasse la capacité maximum d'accueil, il sera procédé comme suit :

- confirmation d'engagement pour une seule équipe par Team filière par activité (la première inscrite chronologiquement dans chaque Team).
- en fonction des places restantes, confirmation d'engagement pour une seconde équipe par Team filière par activité (toujours en prenant en compte l'ordre chronologique d'inscription par Team). Puis, si possible d'une troisième, quatrième...
- s'il n'est pas possible d'appliquer une des deux règles précédentes (plus de Team filière que de capacité d'accueil sur une activité, plus d'équipes complémentaires que de places restantes) l'organisateur effectuera un tirage au sort pour départager les équipes admises à participer.

Étape 4 : La vérification des engagements :

Chaque personne « Responsable d'équipe » est présente le jour du challenge à partir de 16h pour la vérification des engagements. Toute équipe qui n'aurait pas confirmé sa présence avant 16h40 ne pourra pas participer au challenge.

4-4 Inscription sur place

Elle sera possible auprès de l'accueil général au stade Philippe Marcombes et dans la limite des places disponibles avant 16h40.

5- Mode de calcul des points pour les deux classements

- **Un classement par activité**, selon le règlement en vigueur pour chaque activité.
- **Un classement par Team filière.**

La répartition des points s'effectue selon le modèle suivant :

- Points attribués par activité :

Classement dans l'activité	Nombre de points attribués
1 ^{er}	10 points
2 ^e	8 points
3 ^e	7 points
4 ^e	6 points
5 ^e	5 points

6 ^e	4 points
7 ^e	3 points
8 ^e	2 points
9 ^e et suivants	1 points
Seule la meilleure équipe d'une filière rapporte des points à sa filière dans une activité	

- Points attribués afin de favoriser la parité : **2 points** par équipe mixte
Une équipe mixte comporte dans son effectif obligatoire 1/2 de filles et 1/2 de garçons. Dans le cadre d'un effectif impair elle sera dite mixte si elle respecte un ratio 2/5 et 3/5 (filles ou garçons).
- En cas d'égalité au classement par Team, un tirage au sort sera effectué par les organisateurs pour permettre de les départager.
- Des points de pénalité pourront être octroyés par les organisateurs en cas de comportement déplacé et notamment de non respect de la charte et du règlement.

Un exemple pratique

Dans le cas où le classement final de l'activité Volley est le suivant :

1^{er} : Équipe n°3 de la Team **A**

2^e : Équipe n°1 de la Team **A**

3^e : Équipe n°1 de la Team **C**

4^e : Équipe n° 1 de la Team **B**

5^e : Équipe n°2 de la Team **C**

Les membres de l'équipe n°3 de la Team A seront récompensés comme vainqueur du tournoi de l'activité volley.

Les points attribués pour le classement général par Team seront donc :

Team A : 10 pts (pour son équipe n°3)

Team C : 8 pts (pour son équipe n°1)

Team B : 7 pts (pour son équipe n°1)

6-Récompenses

- **Par activité**
L'ensemble des membres d'une équipe remportant une activité sera récompensé.
- **Classement par Team**
La Team filière totalisant le plus de points remportera le classement général et se verra remettre pour un an le bouclier de la Clermont Student Cup.

7- Points de règlement importants :

- **Chaque participant à une activité doit être préalablement inscrit.**
- **Toute inscription à une activité oblige les équipes à participer à celle-ci sous peine de disqualification de leur Team**
- **Une équipe mixte permettra à sa Team d'obtenir deux points supplémentaires pour le classement général.**
- **La vente, la distribution et l'introduction de boissons alcoolisées sont interdites dans l'enceinte du Stade universitaire et du stade Philippe Marcombes (loi du 10 janvier 1991, dite loi Évin)**
- **Une personne peut se voir interdire l'entrée du Stade universitaire et du Stade Philippe Marcombes si son comportement ne semble pas en adéquation avec l'esprit du challenge ou si le présent règlement n'est pas respecté.**
- **Toute infraction à la charte constatée par les organisateurs peut entraîner l'exclusion de l'équipe, voire de la Team en fonction de la gravité des faits et de leur répétition. Joueurs, joueuses et supporters sont solidaires et liés par le respect de la charte.**

**Les organisateurs se réservent le droit de toutes modifications
pour assurer la sécurité des participants et le bon déroulement de l'événement.**